

## Conseil Municipal du 17 mai 2019

**Présents** : Philippe JOUNY, Valérie LAMACQ, Elizabeth LEROUX, Daniel CHATEAU, Nathalie POULAIN, Marylise CAUX, Romain DAVID, Sylvain AUBINEAU, Sylvain MOESSARD, Stéphane DUHAYON, Jean-Michel SOUCHU

Le Conseil s'ouvre en présence des élus jeunes conseillers municipaux.

Chaque élu/e jeune et chaque élu/e adulte se présente à tour de rôle. Les élus adultes présentent leur délégation et commission.

M. le Maire précise les règles de vote. Compte tenu du nombre de sièges à 19, les élus doivent être au minimum 10 pour atteindre le quorum. Le public peut être présent mais ne peut participer. Les élus peuvent voter pour, contre ou s'abstenir sur une proposition.

L'ordre du jour de la séance est présenté aux jeunes élus. Seuls les sujets présents à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'une délibération.

L'Adjointe au Maire, Elisabeth LEROUX procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir.

### Compte-rendu précédent

Les élus valident le compte-rendu du conseil du 5 avril 2019.

### Projet pédagogique et éducatif du mini-camp

Un mini-camp sera organisé cet été sur 2 jours. Une randonnée, du canoë et la visite du site mégalithe sont prévus. Plusieurs personnes ont travaillé sur la préparation du séjour : les animateurs. Le projet pédagogique présente l'ensemble des moyens matériels, humains, les objectifs. Le document sera transmis à l'ensemble des encadrants. Il a été envoyé en amont du conseil aux élus.

Le camp offrira 16 places. Les modalités d'inscription ne sont pas encore arrêtées. Le camp pourra se tenir même s'il n'y a que 12 ou 13 enfants. Le parti pris est d'offrir de nouveaux services dans le cadre de l'ALSH. Le mini-camp est une grande première.

### Subventions aux associations

Le tableau est détaillé ci-dessous :

<b>Désignation</b>	<b>Vote 2018</b>	<b>Demandes 2019</b>	<b>Proposition de la commission</b>
A.B.C. 3 R Basket	2 030,00 €	X	2 030,00 €
Football Club 3 Rivières	2 030,00 €	X	2 030,00 €
Drefféac.Evasion.Moto.	1 200,00 €	X	1 230,00 €
Drefféac Randonnée	400,00 €	X	400,00 €
Volley Loisirs	440,00 €	X	440,00 €
Badminton Loisirs	250,00 €	X	250,00 €
Gymnastique loisir	160,00 €	X	170,00 €
Handisport Loisirs Brière Vilaine ASSERAC	- €		- €
Une main, un sourire DREFFEAC	140,00 €	X	150,00 €
DREF' ET UN REVE (création assoc en 2014)	105,00 €	association dissoute	
Amicale des sapeurs pompiers ST GILDAS	150,00 €	X	160,00 €
Bah Oui Devine Trad (fléchettes)	105,00 €		

ACAD Assoc commerçants et artisans Drefféac	105,00 €	X	115,00 €
L'arbre à mots	105,00 €	X	115,00 €
Dreffolles 105 € + 500 € exceptionnels pour la 1 <sup>ère</sup> année	- €	X	105,00 € + 500
Comité des fêtes	- €	X	105,00 €
Ass. Fédérative des Maires 44 ORVAULT	546,96 €	556,76 €	556,76 €
Ass. Des Maires de l'Ouest ST GILDAS	60,00 €	60,00 €	60,00 €
ADICLA NANTES (2017 : 0,17€/hab.)	366,86 €	372,30 €	372,30 €
ADIL (pour 2015 : 0,253 €/hab.) NANTES x 2031 hab.	533,58 €	543,70 €	543,70 €
CAUE NANTES (1000 à 3000 hab)	96,00 €	96,00 €	96,00 €
F.D.G.D.O.N. - POLLENIZ	400,71 €	431,98	431,98 €
FDGDON 44 : Frelons asiatiques	250,00 €	300,00 €	300,00 €
INTERIM St-Gildas	130,00 €	130,00 €	130,00 €
FNATH Pont-Château (Assoc. Des Accidentés de la Vie)	70,00 €	130,00 €	130,00 €
PACTES PT-CHATEAU(Dde/2019 : 0,60 €/hab)	600,00 €	X	600,00 €
PREVENTION ROUTIERE NANTES	€	X	
Assoc. Restos du Cœur NANTES (300€ ou +)	300,00 €	X	300,00 €
Secours Populaire	500,00 €	550,00 €	550,00 €
Secours Catholique	150,00 €		
Assoc.SAMBA DIA/Opér.Bol Riz (150 repas x 3,20€)	480,00 €		
ADMR aide à domicile en milieu rural 1 drefféen	0	200	100
Association des Maires Ruraux de France	0	X	
AFM Téléthon 44	0	X	
Association les eaux vives 1 jeune	0,00 €	310,8	
Croix Rouge française	0,00 €	105 €	
ADAR aide à domicile 23 drefféens	0,00 €	X	100
ASCODE association des élus municipaux de Loire atlantique pour la coopération avec les habitants des pays en voie de développement	0,00 €	X	
APLS Bien chez soi	0,00 €	x	100
chambre des métiers 1 jeune	0,00 €	96 €	
Solidarité femmes	0,00 €	200 €	
Maison Familiale Rurale de St Père en Retz un élève drefféen	0,00 €	X	
Association des Paralysés de France Loire atlantique	0,00 €	X	
Association française des sclérosés en plaque	0,00 €	X	
CIDFF (centre d'info/droits des femmes et familles) ST NAZAIRE	0,00 €	120 €	
Batiment Travaux Publics Centre de Formation et d'Apprentissage ST HERBLAIN pour 1 jeune	0,00 €	X	
<b>Rappel : subventions déjà votées</b>			
Crédit culturel Ecole (2019: 24,03x245)	5 701,52 €	5 527,00 €	5 527,00 €
RASED	399,30 €	379,50 €	379,50 €
<b>Crédit 2019 : 20 000 €</b>			
<b>TOTAL</b>	17 804,93 €		18 077,24 €

Pour le basket, une avance de 1 218 € avait déjà été versée.

Bah Oui Devine Trad n'a pas déposé de dossier de subvention cette année.

Dreffolies est une nouvelle association pour laquelle il est proposé une subvention de 105 € + 500 € exceptionnels pour une première année d'exercice.

Concernant Polleniz, la commune participe au titre de l'animation, l'intercommunalité finance la lutte contre les nuisibles. En plus de l'animation, la commune verse également une subvention pour la destruction des nids de frelons.

Il est signalé que Pont-Château cotise auprès d'une fédération d'apiculteurs de Loire Atlantique. Il n'est plus demandé de participation aux particuliers, contre un financement global de la commune à hauteur de 1 000 €. Drefféac se rapprochera de la fédération pour envisager une solution similaire sur un prochain exercice.

Pour la prévention routière de Nantes, il avait été indiqué l'année dernière que la commune financerait s'il y avait une action spécifique sur son territoire.

Le secours catholique n'a pas déposé de demande.

L'association SAMBA avait été financée au titre de l'opération bol de riz et n'a donc pas déposé de dossier en 2019.

Les aides ménagères de la communauté de communes ont été transférées vers l'ADMR et l'ADAR. Avant, la commune contribuait à l'aide à domicile via ses contributions communautaires. Aujourd'hui, avec le transfert vers les associations, ce n'est plus le cas. Dans ce contexte, M. Le Maire propose d'attribuer 100 € à chacune des 3 associations d'aide à domicile.

Les subventions sont votées à l'unanimité.

### **Premiers loyers pour le repreneur de la boulangerie**

M. Le Maire rappelle que le local communal de boulangerie est inoccupé depuis octobre 2017. Depuis que la mairie a racheté le fonds de commerce, plusieurs candidats ont manifesté leur intérêt pour le local.

Dans le cadre d'une reprise potentielle de la boulangerie de DREFFEAC, il apparaît nécessaire de présenter en conseil un accompagnement financier du repreneur dans le cadre des loyers.

Deux situations se font jour :

#### **Proposition de loyers aménagés dans le cadre de la création d'une activité principale :**

- Gratuit jusqu'au jour d'ouverture limité à 2 mois.
- Loyers successifs
  - o 400 € les 3 premiers mois
  - o 450 € les 3 mois suivants
  - o 500 € les 3 mois suivants
  - o 550 € les 3 mois suivants
  - o 600 € à partir du 13<sup>ème</sup> mois.

#### **Reprise du commerce en appoint d'une boulangerie déjà existante :**

- Gratuit jusqu'à l'ouverture du commerce limité à 2 mois.
- Loyers successifs
  - o 500 € les 3ers mois
  - o 550 € les 3 mois suivants
  - o 600 € à partir du 7<sup>ème</sup> mois

Les propositions sont validées par le Conseil.

### **Busage à l'entrée des habitations**

Depuis 2014, les tarifs de busage n'ont pas évolué. Les élus sont appelés à se prononcer sur un formulaire modifié. En effet, dans le cadre de la loi GEMAPI, le linéaire serait limité à 6 mètres. Des dérogations pour cause de sécurité pourront être envisagées après consultation et vote du bureau municipal ou avis et vote si besoin du conseil municipal.

Les tarifs sont détaillés ci-après :

TUYAU A COLLET EN CIMENT OU EN PVC RENFORCE fourni et posé par la commune (longueur : 6 ml)	<b>Tarifs au 20 mai 2019 Prix forfaitaire</b>
<b>Pour une réalisation de 6 ml</b>	<b>(Coût réel de la réalisation)</b>
Diamètre 300	<b>324,00 €</b>
REGARD : fourni et mis en place (selon besoin)	<b>128,00 €</b>

Depuis 2013, la commune est en vigilance sur le risque inondations. Le busage accélère le débit de l'eau, qui s'accumule dans les points bas. Il s'agit donc d'éviter les busages complets, pour que la végétation dans les fossés puisse ralentir l'eau.

### Travaux ADAP 2019

Il s'agit de la 4<sup>ème</sup> et dernière année de l'ADAP. Certains lots n'ont pas reçu d'offre. Les entreprises n'ayant pas répondu sur les mêmes éléments, il va falloir affiner les devis avant que les élus puissent se prononcer. Le lot carrelage pourrait être attribué. Des précisions seront demandées.

### PAVC 2019

L'Adjoint au Maire en charge de la voirie indique qu'une consultation a eu lieu pour le programme de rénovation de la voirie 2019. Elle était organisée en 4 lots. Il est proposé de retenir l'entreprise la moins disante, selon le détail ci-dessous :

LOT	Intitulé	Entreprise	Chiffrage HT
1	Enrobé La Cléménçais	LANDAIS	19 600
2	La Jubauderie/ La Jaunais	LANDAIS	24 460
3	La Pilais	LANDAIS	11 640
4	Aménagement sécurité 4 villages	LANDAIS	7 260
<b>TOTAL</b>			<b>62 960</b>

TOTAL TTC : 75 552 €.

Sur le volet sécurité, il conviendra d'arrêter le lieu d'implantation des rétrécissements de voie et le radar pédagogique.

### Point à temps automatique 2019

L'Adjoint au Maire en charge de la voirie précise qu'une consultation a eu lieu pour la commande annuelle de point à temps automatique. 10 tonnes seront nécessaires en 2019 pour les différents travaux de l'année. Les offres sont les suivantes :

Entreprise	Tarif à la tonne HT	Coût total HT
Landais (à Mésanger)	800	8 000
Charier (à Montoir de Bretagne)	750	7 500
Lemée (à St Dolay)	745	7 450

L'entreprise LEMEE est retenue, étant la moins disante.

### Choix d'un devis pour la couverture du local de stockage

L'Adjoint au Maire en charge des bâtiments rappelle que plusieurs travaux d'entretien des bâtiments ont été prévus au budget primitif 2019, dont le changement de la couverture du local matériel et du préau. Celui-ci abrite de l'amiante.

Plusieurs entreprises ont été sollicitées. La menuiserie HERVY de Sévérac a proposé le devis le moins disant soit 18 806.48 € HT, contre 21 631 € pour menuiseries 44. Le devis Hervy est retenu.

### **Lancement d'une consultation pour l'extension boulangerie**

Le local actuel est trop petit pour accueillir une boulangerie avec fournil et un laboratoire de pâtisserie. Les travaux sont évalués à 120 000 € HT pour une extension de 75.44 m<sup>2</sup>. Compte tenu de la surface, le recours à un architecte sera nécessaire. Il convient donc de lancer une consultation afin de trouver un professionnel pour accompagner la commune dans ce projet.

Les élus sont donc sollicités pour donner mandat à M. Le Maire d'organiser la consultation afin de trouver un architecte pour conduire le projet d'extension de la boulangerie.

Les élus donnent mandat à M. Le Maire pour conduire la consultation.

### **Demande de subvention CAF pour un véhicule à l'ALSH**

Le budget primitif prévoit l'acquisition d'un véhicule par l'ALSH. Il s'agirait d'un véhicule « type mini-bus » permettant de transporter 9 personnes (un accompagnateur et 8 enfants). En effet, avec le départ d'Al'fa Répit vers Saint Gildas début 2020, l'ALSH ne pourra plus emprunter les véhicules de l'association.

Cette opération peut être financée par la CAF à hauteur de 50 % avec un plafond de 8 000 €. Le plan de financement pourrait donc être le suivant :

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Achat d'un véhicule	16 500 €	CAF	8 000
		Autofinancement	8 500
<b>TOTAL</b>	<b>16 500</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 500</b>

Les élus sont appelés à valider le plan de financement et à autoriser M. Le Maire à finaliser la demande de subvention. Cet investissement serait rentabilisé en louant éventuellement ces véhicules à des tiers.

Le Conseil approuve le plan de financement et la demande de subvention.

### **Rémunération des animateurs pendant le mini-camp et participation des familles**

Dans le cadre de l'organisation du mini-camp, l'Adjointe au Maire en charge de l'enfance et de la jeunesse indique que les élus doivent se prononcer sur une rémunération pour les animateurs qui encadreront le camp. La proposition est la suivante, pour intégrer notamment les heures de nuit :

	<b>DREFFEAC</b>
Une journée de camp	10 h normales
pour chaque nuitée	3 heures supplémentaires de nuit (22h-07h)
Si fonction de direction	+1h normale
Si heures Week-end	majoration de +50% du temps (soit 11.50h)

Cette proposition a été préparée en prenant pour base les pratiques des communes de Pont-Château et de Missillac.

Les élus valident la proposition.

### **Projet d'installation d'antenne téléphonique par l'opérateur ATC**

M. Le Maire indique qu'il a été contacté par la société ATC qui est spécialisée dans l'hébergement d'équipements télécom. Pour les besoins de son déploiement futur, ATC poursuit la recherche de nouveaux terrains susceptibles de permettre la construction de pylônes à même d'accueillir des équipements télécom.

ATC est intéressée par la parcelle communale cadastrée ZB 127 soit au sud-ouest des lagunes. Au titre du projet de convention annexé ci-après, la commune s'engage :

- à ne consentir aucun droit d'occupation de quelque nature pendant une durée de 3 ans.
- à autoriser l'accès à l'emplacement afin qu'ATC puisse réaliser les études nécessaires à la construction du point-haut.

L'accord est signé pour une durée de 3 ans. ATC versera une indemnité annuelle de réservation de 500 €.

Si les conditions sont réunies pour l'implantation d'un point haut sur l'emplacement désigné, la collectivité s'engage à signer avec ATC une convention de mise à disposition de 12 ans, pour 80 m<sup>2</sup>, avec une redevance annuelle de 1 000 €.

Les élus, à 3 voix pour, 2 voix contre, 7 abstentions approuvent la signature de l'accord de réservation.

### **Nomination d'un référent RGPD**

Dans le cadre de la mise en œuvre du règlement général pour la protection des données, la commune a intégré un groupement de commandes avec la communauté de communes de Pont-Château Saint Gildas et a contractualisé un accompagnement avec le Cabinet Lexagone. Dans ce contexte, il convient de désigner un référent interne à la démarche, à même d'être l'interlocuteur du Cabinet Lexagone. Il est proposé aux élus de nommer Rachel GANDON, Directrice Générale des Services comme référente interne.

Les élus nomment à l'unanimité Rachel GANDON référente interne RGPD pour la commune de DREFFEAC.

### **Vœu sur les services publics**

M. Le Maire indique que la commune a été saisie par l'intersyndicale de la direction régionale des finances publiques sur la réorganisation actuelle du réseau DGFIP. Les projets actuels prévoient à terme :

- la fermeture de toutes les trésoreries au profit de la création de centres dits « backoffice » et à la création de 5 agences comptables pour les plus grosses collectivités ;
- 2 services impôts particuliers au lieu de 8 actuellement ;
- 2 services impôts entreprises au lieu de 8 actuellement ;
- 2 services de publicité foncière au lieu de 6 actuellement ;
- la suppression de l'accueil au public pour tous ces services.

M. Le Maire constate une perte de service en milieu rural.

Les élus ont souhaité délibérer plus largement que la demande de l'Intersyndicale et adresser un message fort pour le maintien des services publics de proximité sur nos territoires ruraux, qu'ils soient finances publiques, cadastre ou tout autre, véritable lien physique pour la population et donc les contribuables.

Les élus constatent aussi cette dégradation en milieu rural et comprennent la réaction de l'Intersyndicale. Bien au-delà de la demande de l'Intersyndicale pour laquelle les élus sont favorables, il s'agit de lancer un message fort auprès de notre gouvernement sur les fermetures à répétition dans nos milieux ruraux aggravant ainsi les relations entre usagers et services publics et dégradant l'offre de services publics dans nos secteurs boudés par les opérateurs du développement du numérique.

Les élus demandent d'être consultés sur ces décisions purement financières qui entraînent fermeture et rupture des échanges entre contribuable et le service public.

Les élus valident le principe d'un message de défense des services de proximité.

### **Affaires diverses**

#### **Participation à Notre Dame de Paris**

L'AMF a sollicité les communes pour participer à la collecte de fonds nationale en cours. Le projet est soumis à la réflexion des élus sans vote pour l'instant, pour savoir s'il faut le proposer au prochain conseil. La commune de St Gildas a fait un don sur une coupe d'arbres à venir. Il n'y a que 3 communes dans le Département à posséder des forêts, St Gildas Drefféac et Nozay. Cela pourrait être une possibilité. Les élus ne souhaitent pas que le sujet soit présenté en conseil.

#### **Repas à 1 €**

Certaines communes sont éligibles au repas à 1 € avec une compensation de l'Etat à 3 €. Il y en a 47 en Loire Atlantique. Sévérac, Pont-Château et Drefféac sur la communauté de communes n'ont pas été retenues car il n'y a pas de tarifs dégressifs.

Le prochain conseil se tiendra le mercredi 5 juin à 20h15. La suivante se tiendrait le 28 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H20.

